



Mon mari est bigame / Qui dois je contacter pour qu' il soit puni

Par **nougatine17**, le **26/01/2014 à 17:26**

Bonjour,

Je suis séparée de mon mari depuis presque trois ans. Je viens d' apprendre que mon mari est bigame. Alors qu' il demande le divorce. Qui dois je contacter pour qu' il soit puni? Et qu' on lui retire sa carte de résident? Merci

Par **domat**, le **26/01/2014 à 17:54**

bjr,

vous pouvez faire un courrier à la préfecture sur les faits que vous relatez si vous avez bien entendu les preuves de ce que vous avancez.
mais il ne faut oublier que certains pays autorisent la polygamie donc il faut savoir ou ont été célébrés les mariages.
cdt

Par **nougatine17**, le **31/01/2014 à 17:29**

Bonjour et merci pour votre réponse ... J' ai pour l' instant, comme preuve ce que sa cousine m' a dit par écrit ... Il s' est re marié en Algérie avec une Algériene ... Dois je écrire au Consulat de son pays ou à la mairie ou il est né?

Par **nougatine17**, le **31/01/2014 à 17:30**

Dois je demander un Acte d' Etat Civil ou un extrait de mariage?